

CULTURE

CONCOURS :

Bijou Aidara enlève la palme

Samedi dernier le centre de sauvegarde de Guediawaye a abrité la finale de l'édition 2006 du concours nationale chansons de femmes contre le sida, initié par le chanteur Abou Thiam du Ngari Law et ses partenaires hollandais, de ICCO l'évènement a connu un succès éclatant. En présence de plusieurs autorités et de M Aziz Dieng le président du Conseil d'administration du BSDA art par ailleurs président de l'Association des métiers de la Musique ; les joutes de cette année ont consacré la jeune Khady Aidara dite Bijou à l'issue d'un long marathon qui a vu défiler les douze finalistes.

La manifestation a démarré par le mot de Bienvenue prononcé par M Omar Ndiaye qui est la cheville ouvrière de la manifestation qui a tenu à rappeler les conditions du concours et à présenter le programme qui devait permettre de désigner la future gagnante. Il faut rappeler que le concours qui s'est déroulée sur l'ensemble du territoire nationale a vu la participation de soixante femmes et après élimination les douze retenues se sont retrouvées pour la finale de samedi dernier. Un prix de 3000000f est remis à la meilleure artiste et les cinq suivantes recevront une somme entre 250000 et 50 000f pour la sixième. Une compilation entièrement produite par les initiateurs sera enregistrées à l'issue, des épreuves.

Le groupe de femmes Women Unite Sénégal ; composé de cinq chanteuses a ouvert les hostilités et leur prestation a séduit l'assistance. Les choses sérieuses ont commencé avec le passage de la première candidate Sister Dia de Piukine qui a fourni un hip hop tonique en livrant un message fort sur les dangers du Sida. La saint louisienne Marième Niass a suivi pour abonder dans le même sens avec une composition originale bien appréciée. Tour à tour Bijou Aidara ; la future lauréate ;

Mbaat Sarr, BpOrso Niang Lam ; Sokhna Aicha Mbaye, Salimata Samb, Bintou Kanouté, Coura Basse, Fatou Sana, Farma Seck ; et enfin Astou Thiandoum des Thiandoum Brothers ont exécuté leur chanson devant le public et les membres du jury présidé par M Abdoulaye Koundoul de l'Ecole des Arts. A l'issue du concours Abou Thiam a gratifié l'assistance d'une belle interprétation ainsi que les femmes qui avaient déjà ouvert le bal. Il est vrai que le choix du jury ne fut pas facile. Il a fallu plus d'un tour d'horloge de conciliabules pour désigner les six chanteuses primées. Il fallait noter la présentation de la chanson, le thème choisi qui doit nécessairement concerner le Sida, l'orchestration et la pertinence du texte. Ce dernier point était le plus important et c'est ce qui a permis à Bijou de passer devant ces concurrentes.

Finalement Bijou Aidara a été primée avec à la clef une enveloppe de 300000f elle est suivie de Marième Niass qui empoche les 250000f et Astou Thiandoum complète le podium en occupant la troisième marche et elle encaisse 200000f. Les trois lauréates primées sont respectivement Mbaat Sarr, Farma Seck et Bintou Kanouté qui ont encaissé 150000, 100000 et 50000f.

MELÔ